

## Programme de formation

Certificat de Formation à la Gestion Associative

### But de la formation

Le CFGA a été institué par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie associative. Composé de 10 modules abordant les fondamentaux de la gestion associative, il vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif et la prise de poste à responsabilités.

Il est composé d'une partie dite « théorique » de 30h et d'une mise en pratique de 20 jours / 120 heures qui se déroule normalement sur 6 mois et est clôturé par un temps de restitution.

### Compétences visées

1. Améliorer ses compétences dans les différentes dimensions de la gestion d'une association
2. Comprendre le rôle et les fonctions d'un dirigeant associatif

### Pré-requis

Aucun

### Liste des référents

Référent administratif : Madame SEVERINE ROLIN

Référent pédagogique : Monsieur FRANCOIS CAUCHY

Référent handicap : Madame SEVERINE ROLIN

### Type de public

Bénévoles et salariés en charge de la gestion d'une association.

### Équipements nécessaires

Ordinateur équipé d'une connexion internet et d'une caméra + son pour les modules à distance.

### Moyens pédagogiques

Outil zoom pro

Partage des informations par Google Drive

Distribution des documents papiers et supports pour méthodes participatives

## Sanction de la formation

---

Partie théorique : lors du Module 10, évaluation des connaissances par un quizz de 40 questions (2h, tous les modules abordés, impératif de 50% de bonnes réponses). Attestation de fin de formation remise

Partie pratique : à + 6 mois, après la fin de la formation, justification d'une mise en pratique réalisée dans sa structure ou une autre structure (10 à 20 outils de gestion développées ou présentation de nouveau projet de 10 à 20 pages)

Livret de formation CFGA remis + Certificat officiel

## Méthodes pédagogiques

---

4 modules en présentiel et 6 modules en distanciel (outil zoom pro), cette répartition pouvant évoluer selon le contexte sanitaire et les contraintes du groupe de participants.

Différentes méthodologies seront mobilisées par les deux formateurs :

- présentations powerpoint,
- diverses techniques participatives,
- quizz pour évaluation des compétences...

Un dossier partagé de ressources (supports de présentation, enregistrement vidéo de la formation, documents divers...) est mis à disposition des stagiaires.

## Durée

---

30 heures (5 jours).

## Programme

---

Présentiel :

M1 - Présentation CFGA + Acteurs et partenaires du monde associatif

M2 - Gouvernance associative : statutaire, rôle et responsabilités dirigeants

A distance (outil zoom pro) :

M3 - Définir, mettre en oeuvre, faire connaître et évaluer un projet

M4 - Panorama des financements associatifs

M5 - Principes de base de la comptabilité associative

M6 - Monter un dossier de financement

Présentiel :

M7 - Mobiliser et gérer des bénévoles

M8 - Créer et gérer un emploi

A distance (outil zoom pro) :

M9 - Développer ses ressources propres en respectant le cadre fiscal

M10 - Évaluation participative + Préparation de la partie pratique

## Modalités d'évaluation

---

Partie théorique : - Evaluation des acquis à travers un quizz de 40 questions. 50% de bonnes réponses requis pour validation de la partie théorique. - Retour oral lors du dernier module permettant d'évaluer les ressentis - Auto-évaluation à travers un formulaire en ligne dont le lien est transmis au stagiaire en fin de formation. Partie pratique à 6 mois : - Exigence de mise en pratique (entre 10 et 20 outils ou projet de 10 à 20 pages) - Rendus et/ou présentés lors du temps de restitution - Débriefing oral sur la

globalité de la formation.

### **tarif par jour par personne**

---

300€/jour

### **Modalités d'accès**

---

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

### **délai d'accès**

---

De 1 à 6 mois

### **Date de mise à jour**

---

01/08/2023

### **Accessibilité**

---

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViAsso Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Séverine, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par mail : [contact@viasso-occitanie-formation.org](mailto:contact@viasso-occitanie-formation.org)